

## TARIFS VOL À VOILE SAISON 2018

TARIFS GENERAUX	+ 25 ans	- 25 ans
• Cotisation club annuelle	45 €	45 €
• Participation annuelle aux frais de vol à voile	180 €	110 €
• Participation journalière (si pas de participation annuelle)	12 €	12 €
• Licence assurance annuelle <b>2018</b> à partir de	163,54 €	84,18 €

### MOYENS DE LANCEMENT *Ces tarifs peuvent évoluer en cas d'augmentation significative du prix des carburants*

Remorqué 500 m.	25 €	Treuillée vol de plus d'une heure	11 €
Remorqué 1000 m.	42 €	Treuillée vol de moins d'une heure	9 €
Remorqué tour de piste	14 €	Treuillée vol de moins de 15 minutes	7 €

### FORFAITS HEURES DE VOL

	+ 25 ans	- 25 ans
• 20 heures de vol (avec coefficient)	446 €	394 €
• Supplément 10 heures (avec coefficient)	205 €	178 €
Heures de vol <b>gratuites</b> après 3 suppléments 10 heures consommés		
• Heures de vol illimitées	920 €	800 €

Dans le cas du forfait 20 heures et supplément 10 heures, les heures de vol sont pondérées par un coefficient suivant le type de planeur utilisé. Pour un biplace, le coefficient s'entend par machine.

**Les forfaits sont nominatifs, non remboursables, sauf cas de force majeure. Les forfaits illimités et 20 h sont valables et utilisables pour l'année civile 2018.**

### FORFAITS TOUT COMPRIS

	+ 25 ans	- 25 ans
Obtention du brevet de pilote planeur (BPP)	1 900 €	1050 €
Perfectionnement pour les moins de 25 ans ayant obtenu le BPP l'année précédent		1 210 €

Tout compris : cotisation club annuelle, licence assurance fédérale, heures de vol illimitées, frais administratifs, moyens de lancement limités à concurrence du coût de 40 remorqués pour le BPP, carnet de vol, instruction et tests en vol par Instructeurs diplômés d'état. Ces forfaits débutent par une formule découverte 6 jours déduite du montant ci-dessus. **Forfaits utilisables pour l'année 2018.**

### COEFFICIENTS pour FORFAITS 20 h, 10 h et vols facturés à l'heure

ASTIR	0,7	LS8	1,2
PEGASE	1	ASK21	1
DG300	1	DUO DISCUS	1,3
LS4	1	JANUS CE	1,2

**TARIF HORAIRE DE BASE :**  
**23 €**

### DECOUVERTE DU VOL A VOILE

Vol d'initiation	• Individuel	90 €
	• En groupe (à partir de 5), par personne	75 €
Stage 3 jours non nécessairement consécutifs		270 €
Supplément de 3 jours au stage de 3 jours		230 €
Stage 6 jours non nécessairement consécutifs		450 €

### Hébergement Membres du VVY (selon disponibilité)

Emplacement	Par jour : 2 €	Par mois : 52 €		
ANNUEL	Emplacement	Électricité	Eau	Assainissement
Caravane	100 €	30 €	15 €	20 €
Mobile-home	120 €	30 €	15 €	20 €

Chaque accès à l'électricité doit être équipé d'un compteur, la consommation est déclarée annuellement, avant le 30 octobre, par le membre et facturée par le VVY.

Carnet de vol	14 €	Manuel du Pilote (livre bleu)	38 €
---------------	------	-------------------------------	------

### Hébergement Planeur Hangar (selon disponibilité)

• Par mois	90 €
• Par an 15 m.	600 €
• Par an 18 m./ 20 m	700 € / 800 €
• Par an + de 20 m.	1500 €

### INFOS PRATIQUES

- **Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.**
- **Visite médicale périodique auprès d'un médecin agréé aéronautique.**
- **Paiements par CB, chèques, virements ou espèces**
- **Chaque pilote doit veiller à maintenir son compte créditeur en réglant spontanément les sommes dues.**

du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 31 octobre 2018  
**Inscription à l'année**